

Mes chers compagnons,¹

Il a été convenu qu'avant de signer l'acte modifiant l'acte de Constatation de janvier 44 je vous dirai noir sur blanc ma position.

Nous n'avons pu, en effet, nous mettre d'accord sur le montant du versement représentatif de la valeur de l'affaire que vous avez reçue en 1944.

Je vous demandais de verser à la révolution communautaire 10 millions en 10 ans.

J'ai accepté cinq millions en 50 mois pensant que si, dans 50 mois, la cité n'était pas en état de subvenir seule à ses besoins, c'est qu'elle aurait manqué son affaire.

Mais j'ai à vous fixer mon point de vue sur cette question.

A/

Vous avez reçu en 1944 une affaire qui valait quatre millions au bas mot.

Vous vous étiez engagés à me restituer en vue de monter une nouvelle Communauté, non par la valeur reçue, mais les mêmes machines, mobiliers, installations, stocks, plans, fonds de roulement.

Si vous aviez dû exécuter l'engagement souscrit, combien croyez-vous que cela vous aurait coûté ? Une machine lapider de 6.000 francs en 44 vaut à présent 30.000 francs.

Ceci dit seulement pour l'importance des sommes.

B/

Au moment d'exécuter le contrat, vous remettez en cause le principe même de la dette.

1°) C'est au moment où l'on signe un engagement qu'on le discute. Ce n'est pas au moment de l'exécuter.

2°) Vous prétendez que vous faire rembourser cela c'est vous faire payer une chose qui vous appartient.

C'est faux. Vous avez toujours reçu le fruit de votre travail. Le juste fruit. Et encore je ne tiens pas compte des frais de la résistance....

Il est incontestable, et je vous ai toujours enseigné cette thèse, que les prix étaient surfaits. Mais nous savions qui payait et c'était une forme de la lutte.

¹ Nota : Toute reproduction, même partielle, devra mentionner le titre du livre, le nom de l'auteur et l'éditeur, ainsi que le lien Internet : Chaudy, Michel, Faire des Hommes libres, Boimondau et les Communautés de Travail à Valence Éditions REPAS, 2008.

Nous faisons la révolution au profit de tous. En fin de compte le consommateur comme les autres bénéficierait de nos efforts.

C'est pour ce motif que nous estimions que ce trop perçu ne pouvait être notre propriété, pas plus individuelle que collective. Nous ne voulions pas être les profiteurs d'une injustice. Puisque la Communauté était née d'une idée, c'est au service de cette idée que nous laissons ces biens qui n'étaient pas nôtres.

Ce n'est donc pas à BARBU pour son usage que nous les remettons, mais à BARBU pour monter une nouvelle Communauté.

Acceptez ou n'acceptez plus cette thèse, c'est sur elle qu'a été fondé l'accord passé.

Il s'ensuit qu'en payant le prix demandé vous acquittez une véritable dette commerciale. Vous ne participez pas à la révolution. Vous faites ce que ferait une communauté succédant à un patron.

La différence réside dans le fait que BARBU juridiquement propriétaire, fait don de son affaire à la révolution communautaire parce qu'il estime que ce genre de propriété, bien que juridiquement légitime, est immorale au regard de sa foi.

En somme, vous semblez vouloir dire que le vol, immoral quand c'est le patron qui le commet, devient moral quand il est fait au profit d'un groupe de travailleurs.

Je persiste donc à vous dire que 10 millions de l'argent actuel représentent votre dette minima à la révolution communautaire. Et sans qu'il y ait de votre part participation à la continuation de cette révolution.

Vous ne continuez actuellement la participation à la révolution que sous la forme pratique convenue dans l'acte nouveau : stagiaires, visites, etc...

Je vous dis ceci avec netteté non pour vous offenser mais parce que c'est mon devoir de vous dire la vérité même s'il vous déplaît de l'entendre. Au nom de votre devise : Amour, Justice et Vérité.

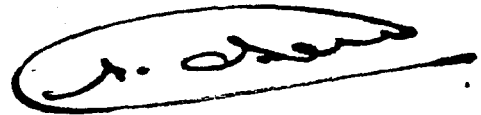
Vous faites ensuite ce que vous voulez.

Pour moi je trouve vaines les discussions et comme j'ai besoin de continuer de suite l'effort révolutionnaire, je me contente de prendre les cinq millions

que vous acceptez de payer en cinquante mois. Ainsi si la justice me semble lésée, les chances de la révolution communautaire ne sont pas sensiblement modifiées sur le plan financier.

Mais n'oubliez pas qu'il est toujours dangereux de vouloir la justice pour soi et pas pour les autres.

Quant à l'effort spécial que vous avez fait pour vaincre votre laisser aller, il trouve un fruit magnifique dans le fait que vous êtes désormais vos maîtres, que vous avez un type de vie autrement heureux que les autres. Que vous avez une valeur humaine tout de même un peu plus élevée que beaucoup de vos anciens camarades. Cela c'est la récompense de vos efforts et aussi, un peu, de la chance que vous avez eue de venir vous embaucher dans notre Communauté plutôt qu'à la M.G.M. Car ceux de la M.G.M. aussi ont travaillé pendant ces cinq ans. Ils sont toujours esclaves. Et que faites-vous pour les aider à se libérer ?

A handwritten signature in black ink, enclosed within a hand-drawn oval border. The signature is cursive and appears to be a name followed by a period.

-0-0-0-0-